

Laurabuc



**COMMUNE DE LAURABUC
DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 19.02.2024**

Date de convocation : 14.02.2024

Conseillers en exercice : 9

Présents : 5 - **Votants** : 6

Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents :

Mesdames : Marie-France LOISEL, 3^{ème} Adjointe, conseillère municipale.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint
conseillers municipaux.

Procuration : Anne-Laurence FRULLINI à Omar AÏT MOUH.

Absents excusés : Bernard VIE - Aude SALVAT-LÔ - Jean-Pierre PLANCADE.

La séance est ouverte à 18h30.

Olivier JURADO est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 07.02.2024, bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

I – A examiner :

1°) Créations d'emplois

2°) Suppression d'emploi

3°) RIFSEEP

4°) Fixation des taux concernant les possibilités d'avancement de grade

II - Questions diverses.

I – A examiner :

1°) Créations d'emplois

Suite au départ de Madame Marjorie Tassignon, il convient de créer un emploi permanent de **Secrétaire général de Mairie** dans les grades **d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe et rédacteur principal de 1^{ère} classe** à temps non complet à raison de 32 heures par semaine afin de publier l'offre d'emploi.

Suite à l'avancement de grade de Madame Marjorie Tassignon, un emploi permanent de **Secrétaire général de Mairie** dans le grade **d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** à temps complet à raison de 35 heures par semaine est créé.

Suite à de nouveaux besoins au service administratif, un emploi permanent d'**Agent Administratif polyvalent** dans le grade **d'adjoint administratif** à temps complet à raison de 35 heures par semaine est créé.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

2°) Suppression d'emploi

Deux emplois permanents d'Adjoint Administratif de catégorie C à temps non complet seront supprimés à compter du 1^{er} mai 2024. Ces deux emplois n'ayant plus lieu d'exister suite à la création de l'emploi permanent à temps complet.

Le tableau des emplois a été mis à jour au vu de ces modifications.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

3°) RIFSEEP

Le présent régime indemnitaire (RIFSEEP) est attribué aux agents titulaires et stagiaires exerçant les fonctions du cadre d'emplois concerné.

Vu l'avis du comité social territorial en date du 6 février 2024 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du RIFSEEP aux agents de la commune de Laurabuc.

Les cadres d'emplois suivants pourront prétendre au RIFSEEP :

Rédacteur principal de 1^{ère} classe

Rédacteur principal de 2^{ème} classe

Rédacteur

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Adjoint administratif

Adjoint technique

Les critères d'évaluation et la répartition par groupe de fonctions ont été définis pour l'IFSE et le CIA.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

4°) Fixation des taux concernant les possibilités d'avancement de grade

L'assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables à l'avancement de grade.

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX en %
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe	Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe	100%

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

II - Questions diverses.

Mobilité :

- Une nouvelle convention avec La roue qui tourne est en cours d'élaboration afin de déterminer les modalités de mise à disposition des vélos.
- L'achat d'un véhicule thermique est à l'étude afin de remplacer le véhicule électrique sans permis qui sera mis en vente prochainement.
- Des devis sont à l'étude pour la mise en location du véhicule thermique.
- Une convention d'exploitation va être signée entre le SYADEN et la Commune lorsque les derniers travaux concernant l'alimentation de la borne de recharge électrique seront achevés. Date prévisionnelle de fin des travaux à la fin du mois de février.

Salle polyvalente :

- Des devis sont à l'étude pour la structure du bâtiment afin d'implanter des panneaux photovoltaïques

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Les Conseillers,